

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION SOCIOLOGIE**  
***1ère ANNEE***

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>o</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

La Licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

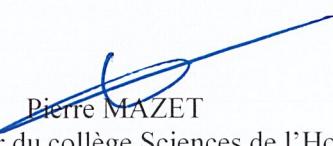
Mention : **SOCIOLOGIE – 1<sup>ère</sup> ANNEE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Bernard	Jérémy	PRAG	Responsable de BCC
Hervouet	Ronan	PR	Responsable de la mention Licence
Perrotton	Joëlle	MCF	Directrice de la faculté
Ragouet	Pascal	PR	Responsable « orientation »
Villechaise	Agnès	MCF	Responsable suivi « Phase »
Vollet	Juliette	MCF	Directrice des études

Article 2 : Madame **Juliette VOLLET** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION SOCIOLOGIE**  
**2ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup> et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

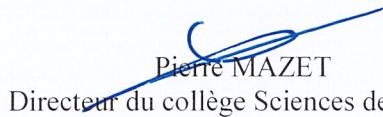
Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
La Licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SOCIOLOGIE – 2ème ANNEE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Bernard	Jérémy	PRAG	Responsable de BCC
Hervouet	Ronan	PR	Responsable de la mention Licence
Perroton	Joëlle	MCF	Directrice de la faculté
Ragouet	Pascal	PR	Responsable « orientation »
Villechaise	Agnès	MCF	Responsable suivi « Phase »
Vollet	Juliette	MCF	Directrice des études

Article 2 : Monsieur **Ronan HERVOUET** est nommée en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION SOCIOLOGIE**  
**3ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

La Licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **SOCIOLOGIE – 3ème ANNEE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Bernard	Jérémy	PRAG	Responsable de BCC
Hervouet	Ronan	PR	Responsable de la mention Licence
Perrotton	Joëlle	MCF	Directrice de la faculté
Ragouet	Pascal	PR	Responsable « orientation »
Villechaise	Agnès	MCF	Responsable suivi « Phase »
Vollet	Juliette	MCF	Directrice des études

Article 2 : Madame **Joëlle PERROTTON** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION SCIENCES SOCIALES  
PARCOURS INTERVENTION ET INNOVATIONS SOCIALES – 1ère ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **INTERVENTION ET INNOVATIONS SOCIALES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée
LANGLOIS	Emmanuel	PU	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
LUNG	Fanny	EXT	Responsable UE
VILLECHAISE	Agnès	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION SCIENCES SOCIALES  
PARCOURS INTERVENTION ET INNOVATIONS SOCIALES – 2ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

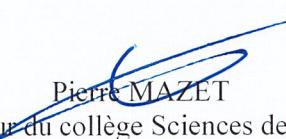
Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **INTERVENTION ET INNOVATIONS SOCIALES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée
LANGLOIS	Emmanuel	PU	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
LUNG	Fanny	EXT	Responsable UE
VILLECHAISE	Agnès	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION SCIENCES SOCIALES  
PARCOURS SCIENCE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE COMPARATIVES – 2ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>o</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **SCIENCE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE COMPARATIVES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
JACQUES	Béatrice	MCF	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
RAGOUET	Pascal	PR	Sociologie spécialisée
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION SCIENCES SOCIALES**

**PARCOURS INGENIERIE DE LA COHESION SOCIALE ET URBAINE – 2ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **INGENIERIE DE LA COHESION SOCIALE ET URBAINE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
BOSSY	Thibault	MCF	Sociologie spécialisée
OBLET	Tierry	MCF	Sociologie spécialisée
CORTINAS-MUNOZ	Joan	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION SCIENCES SOCIALES**  
**PARCOURS INGENIERIE DE LA COHESION SOCIALE ET URBAINE – 1ère ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **INGENIERIE DE LA COHESION SOCIALE ET URBAINE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
BOSSY	Thibault	MCF	Sociologie spécialisée
OBLET	Thierry	MCF	Sociologie spécialisée
CORTINAS-MUNOZ	Joan	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION SCIENCES SOCIALES  
PARCOURS SCIENCE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE COMPARATIVES – 1ère ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

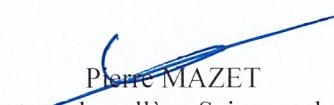
Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **SCIENCE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE COMPARATIVES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
JACQUES	Béatrice	MCF	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
RAGOUET	Pascal	PR	Sociologie spécialisée
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION SOCIOLOGIE**  
**2ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

La Licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **SOCIOLOGIE – 2ème ANNEE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Bernard	Jérémy	PRAG	Responsable de BCC
Hervouet	Ronan	PR	Responsable de la mention Licence
Perrotton	Joëlle	MCF	Directrice de la faculté
Ragouet	Pascal	PR	Responsable « orientation »
Villechaise	Agnès	MCF	Responsable suivi « Phase »
Vollet	Juliette	MCF	Directrice des études

Article 2 : Monsieur **Ronan HERVOUET** est nommée en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION SOCIOLOGIE**  
**1ère ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup> et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
La Licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SOCIOLOGIE – 1<sup>ère</sup> ANNEE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Bernard	Jérémy	PRAG	Responsable de BCC
Hervouet	Ronan	PR	Responsable de la mention Licence
Perrotton	Joëlle	MCF	Directrice de la faculté
Ragouet	Pascal	PR	Responsable « orientation »
Villechaise	Agnès	MCF	Responsable suivi « Phase »
Vollet	Juliette	MCF	Directrice des études

Article 2 : Madame **Juliette VOLLET** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION SOCIOLOGIE**  
**3ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>o</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

La Licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **SOCIOLOGIE – 3ème ANNEE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Bernard	Jérémy	PRAG	Responsable de BCC
Hervouet	Ronan	PR	Responsable de la mention Licence
Perrotton	Joëlle	MCF	Directrice de la faculté
Ragouet	Pascal	PR	Responsable « orientation »
Villechaise	Agnès	MCF	Responsable suivi « Phase »
Vollet	Juliette	MCF	Directrice des études

Article 2 : Madame **Joëlle PERROTTON** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION ANTHROPOLOGIE**

**PARCOURS FRANCO-BELGE EN ANTHROPOLOGIE – 2<sup>ème</sup> année**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>o</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
le master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **ANTHROPOLOGIE**  
Parcours : **FRANCO-BELGE EN ANTHROPOLOGIE – 2<sup>ème</sup> année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Gauthier	Claudine	PU	- Nouveaux enjeux patrimoniaux en Europe - Construction symbolique des identités - Méthodologie
Gobatto	Isabelle	PU	- Recherche et professionnalisation
Chave-Dartoen	Sophie	PU	- Rituels et sociétés
Lemée	Carole	MCF	-UE mémoire et stage
Prigent	Steven	MCF	- Anthropologie politique
Dupuy	Anna	CDD LRU	Penser les transitions environnementales et sociétales
Srebro	Andja	CDD LRU	- Anthropologie de la religiosité et des nouveaux mouvements - Patrimoine et création
Petit	Pierre	Maître de recherches FNRS (ULB, Belgique) Co-responsable du parcours Franco-Belge	- Enseignements d'anthropologie (ULB, Be)
Chivallon	Christine	Vacataire	- Construction de la mémoire dans les Caraïbes
Larrazet	Christine	MCF	- Construction and deconstruction of racial identity in the US

Article 2 : Madame **Claudine Gauthier** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION ANTHROPOLOGIE**  
**PARCOURS CULTURES, POLITIQUES, SOCIETES – 2<sup>ème</sup> année**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>et</sup> L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
le master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **ANTHROPOLOGIE**  
Parcours : **CULTURES, POLITIQUES, SOCIETES – 2<sup>ème</sup> année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Gauthier	Claudine	PU	- Nouveaux enjeux patrimoniaux en Europe - Construction symbolique des identités - Méthodologie
Gobatto	Isabelle	PU	- Recherche et professionnalisation
Chave-Dartoen	Sophie	PU	- Rituels et sociétés
Lemée	Carole	MCF	- UE mémoire et stage
Prigent	Steven	MCF	- Anthropologie politique
Dupuy	Anna	CDD LRU	- Penser les transitions environnementales et sociétales
Srebro	Andja	CDD LRU	- Anthropologie de la religiosité et des nouveaux mouvements - Patrimoine et création
Chivallon	Christine	Vacataire	- Construction de la mémoire dans les Caraïbes
Larrazet	Christine	MCF	- Construction and deconstruction of racial identity in the US

Article 2 : Madame **Claudine Gauthier** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025



Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE – 1<sup>ère</sup> année**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>o</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
le master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE – 1<sup>ère</sup> année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Chave-Dartoen	Sophie	PU	- Représentations, discours - Catégorisations, classifications - Représentations, objets, rituel
Gauthier	Claudine	PU	- Identités et patrimoines - Pratique de l'enquête collective
Gobatto	Isabelle	PU	- Anthropologie de la santé et des discriminations - Santé, médicalisation : depuis les anthropologies des Nords et des Suds
Lemée	Carole	MCF	- Anthropologie de la mémoire - Mémoire et violences extrêmes
Prigent	Steven	MCF	- Globalisation : approches anthropologiques - Écriture du réel
Srebro	Andja	CDD-LRU	- Anthropologie appliquée et professionnalisation

Article 2 : Madame **Sophie Chave-Dartoen** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION ANTHROPOLOGIE  
PARCOURS SANTE, MIGRATIONS, MEDIATIONS – 2<sup>ème</sup> année**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>o</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

le master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **ANTHROPOLOGIE**

Parcours : **SANTE, MIGRATIONS, MEDIATIONS – 2<sup>ème</sup> année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Gobatto	Isabelle	PU	- Penser la santé mondiale - Déterminants de la santé - Recherche et professionnalisation
Gauthier	Claudine	PU	- Méthodologie
Chave Dartoen	Sophie	PU	- Rituels et sociétés
Lemée	Carole	MCF	- Mémoire
Prigent	Steven	MCF	- Anthropologie politique
Srebro	Andja	CDD LRU	- Anthropologie de la religiosité et des nouveaux mouvements religieux - Identité de genre et de santé

Article 2 : Madame **Isabelle Gobatto** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION SCIENCES SOCIALES  
PARCOURS CHARGE D'ETUDES SOCIOLOGIQUES – 1ère ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **CHARGE D'ETUDES SOCIOLOGIQUES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
LANGLOIS	Emmanuel	PU	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
CHARLES	Nicolas	MCF	Sociologie spécialisée
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET

Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION SCIENCES SOCIALES  
PARCOURS INGENIERIE DE LA COHESION SOCIALE ET URBAINE – 1ère ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

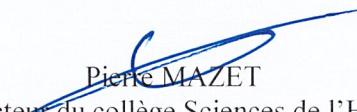
Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **INGENIERIE DE LA COHESION SOCIALE ET URBAINE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
BOSSY	Thibault	MCF	Sociologie spécialisée
OBLET	Thierry	MCF	Sociologie spécialisée
CORTINAS-MUNOZ	Joan	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION SCIENCES SOCIALES  
PARCOURS INTERVENTION ET INNOVATIONS SOCIALES – 1ère ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

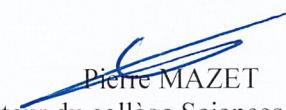
Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **INTERVENTION ET INNOVATIONS SOCIALES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée
LANGLOIS	Emmanuel	PU	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
LUNG	Fanny	EXT	Responsable UE
VILLECHAISE	Agnès	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION SCIENCES SOCIALES  
PARCOURS SCIENCE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE COMPARATIVES – 1ère ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **SCIENCE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE COMPARATIVES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
JACQUES	Béatrice	MCF	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
RAGOUET	Pascal	PR	Sociologie spécialisée
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION SCIENCES SOCIALES  
PARCOURS CHARGE D'ETUDES SOCIOLOGIQUES – 2ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

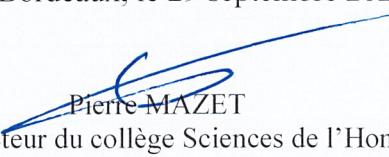
Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **CHARGE D'ETUDES SOCIOLOGIQUES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
LANGLOIS	Emmanuel	PU	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
CHARLES	Nicolas	MCF	Sociologie spécialisée
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION SCIENCES SOCIALES**  
**PARCOURS INGENIERIE DE LA COHESION SOCIALE ET URBAINE – 2ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **INGENIERIE DE LA COHESION SOCIALE ET URBAINE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
BOSSY	Thibault	MCF	Sociologie spécialisée
OBLET	Tierry	MCF	Sociologie spécialisée
CORTINAS-MUNOZ	Joan	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION SCIENCES SOCIALES**  
**PARCOURS INTERVENTION ET INNOVATIONS SOCIALES – 2ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **INTERVENTION ET INNOVATIONS SOCIALES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée
LANGLOIS	Emmanuel	PU	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
LUNG	Fanny	EXT	Responsable UE
VILLECHAISE	Agnès	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION SCIENCES SOCIALES  
PARCOURS SCIENCE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE COMPARATIVES – 2ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES SOCIALES**  
Parcours : **SCIENCE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE COMPARATIVES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
JACQUES	Béatrice	MCF	Sociologie spécialisée
SCHIFF	Claire	MCF	Sociologie spécialisée
RAGOUET	Pascal	PR	Sociologie spécialisée
PERROTON	Joëlle	MCF	Sociologie spécialisée

Article 2 : Madame **Claire SCHIFF** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme